

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 11 Avril 2023 à 20 H 30**

**Le onze Avril deux mille vingt-trois, à vingt heures trente**, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Verrière des Cordeliers, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 4 Avril 2023.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

**Présents (Douze) :**

M. Marc DELEIGUE, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, M. Pascal DANCETTE, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Mme Corinne CHABORD, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, Mme Nadine EUKSUZIAN, M. Jean-Pierre MALSERT, M. Régis BABOIS, M. Jean-Marie DUPLAY

**Absents(tes) au moment du vote (Sept dont cinq pouvoirs) :**

M. Yves DELORME

Caroline MUSCELLA

Mme Marion CHOFFEL donne pouvoir à M. Guy VACHON

Mme Lucie DANCETTE donne pouvoir à M. Pascal DANCETTE

M. Jacques PRAT donne pouvoir à M. Jean-Pierre MALSERT

Mme Catherine JEANTROUX donne pouvoir Mme Nadine EUKSUZIAN

Mme Marine BEGUE donne pouvoir à Mme Marine MATA

**Secrétaire de séance :** M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX

**DELIBERATION n° 2023.012 : Approbation du Compte Administratif 2022**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-31 et L.1612-12,

Vu le budget primitif pour l'année 2022,

Vu le compte administratif de l'année 2022,

Vu le compte de gestion du receveur municipal pour l'année 2022,

OUI l'exposé de Mme Marine MATA,

Considérant que M. le Maire se retire au moment du vote,

**Le Conseil Municipal désigne Mme Marine MATA, Présidente de séance, M. le Maire s'étant retiré au moment du vote,**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.:**

- **APPROUVE le compte administratif 2022 arrêté comme suit :**

Suite DCM n°2023.012

<b>Section FONCTIONNEMENT</b>	
Recettes	2 430 941.32 €
Dépenses	2 248 976.82 €
Résultat de l'exercice	181 964.50 €
Excédent antérieur reporté	780 505.83 €
<b>Résultat cumulé Section Fonctionnement</b>	<b>962 470.33€</b>
<b>Section INVESTISSEMENT</b>	
Recettes	535 968.36 €
Dépenses	624 609.20 €
Résultat de l'exercice	- 88 640.84 €
Résultat antérieur reporté	<b>217 892.08</b>
<b>Résultat cumulé Section Investissement (hors RAR)</b>	<b>129 251.24€</b>
Solde des restes-à-réaliser (pour info)	-117 792.91 €
<b>Résultat cumulé Fonctionnement + Investissement (hors RAR)</b>	<b>1 091 721.57 € €</b>

Pour extrait conforme,  
A Sainte-Colombe, le 12 Avril 2023

**La Maire,**  
**Marine MATA**

*Transmis en Préfecture le :*  
*Affiché le :*